

En règle générale, les participants à ce débat cherchaient à assurer dans tous les pays du Commonwealth une plus grande abondance de biens matériels nécessaires à ce qu'on appelle communément «la bonne vie», fondement matériel sur lequel il est plus facile d'éduquer une vie intellectuelle, culturelle et morale.

L'attention se concentrait sur des faits concrets, sur des problèmes aigus, si aigus, dans bon nombre de cas, qu'ils suscitaient une inquiétude voisine du désespoir chez certains participants. Je n'exagère pas le caractère urgent de la nécessité de fournir toutes sortes d'aide au tiers monde. Ce caractère urgent, honorables sénateurs, existe aujourd'hui et continuera d'exister pendant une génération et peut-être davantage.

Ce qui étonne c'est l'empressement de ses porte-parole à s'attaquer au problème en faisant preuve de raison, d'un sens de responsabilité et de modération.

Il n'est pas possible, bien entendu, de passer en revue tous les sujets traités. Son Excellence le gouverneur général, sir Solomon Hochoy, les a probablement résumés lors de la séance d'ouverture et les délégués se sont mis à la tâche sérieusement et sans protestation. J'aimerais citer quelques-unes des paroles qu'il a prononcées en cette occasion:

Vous vous réunissez pendant une saison dont on pourrait dire qu'elle est à la fois pleine de promesses, inquiétante et décevante. Pleine de promesses en raison des progrès gigantesques, ces dernières années, de la science et de la technologie... On peut toujours se demander si cette vie meilleure s'étendra à tout le globe et profitera à toute l'humanité. Il serait peut-être juste de dire que l'on ne peut plus parler de rien en termes absolus si ce n'est de la nature éphémère de la vie de l'homme sur terre.

Perplexes, du fait que les manifestations presque universelles sèment le mécontentement, l'insatisfaction... pour menacer l'ordre public établi. Et... une curieuse conception de la liberté qui semble faire fi de celle d'autrui...

Déçus... parce que... il n'est pas encore possible au comité des nations de dégager une formule acceptée pour assurer la paix universelle... il y a une trop forte influence des considérations visant au gains matériels et aux aspirations nationales aux dépens des principes humanitaires.

Parce que l'on peut constater l'existence de la discrimination à tous les niveaux et la considérer normale;... la justice sociale, pierre angulaire du progrès humain éclairé est plus préchée

que pratiquée... dans le monde contemporain actuel où nous nous vantons d'appartenir à une civilisation imbue de culture, la pauvreté côtoie l'opulence... la preuve que ces questions vous préoccupent énormément se dégage de votre programme...

Honorables sénateurs, qu'il me soit permis de terminer en disant que Trinidad est un endroit magnifique. La journée, le soleil chaud brille dans un ciel clair mais assez humide. Les nuits sont douces. La grande mer avec ses immenses eaux bleues baigne toute la côte aux anses bien abritées. Le pays est typiquement tropical, abondamment fertile. Tout est vert, d'un vert verdoyant. Ce n'est pourtant pas une étendue plate. On y trouve des chaînes de montagne comme les Laurentides au Canada qui ajoutent beauté et diversité au paysage.

Trinidad et Tobago connaissent la pauvreté, une pauvreté largement répandue mais la famine n'existe pas. Personne n'a faim et les perspectives sont encourageantes. Ces perspectives d'une vie meilleure découlent de l'orgueil qu'éprouvent les habitants qui viennent récemment d'accéder à l'indépendance; de leur détermination à prendre de l'expansion, de l'insistance qu'ils mettent à former la nouvelle génération aux tâches qui l'attendent. Ce peuple a une culture qui se manifeste dans la musique, les arts et l'athlétisme. C'est un peuple modéré dans ses paroles et dans ses actes, mais résolu. Il a réussi à mon avis, dans ses aspirations nationales.

Sur la motion de l'honorable M. Bélisle, le débat est ajourné.

## LA PAUVRETÉ

### ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ SPÉCIAL

L'honorable David A. Croll annonce, conformément au préavis:

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada, dans les villes, les campagnes, les régions, etc., pour définir et élucider le problème de la pauvreté au Canada, et pour recommander de prendre des dispositions appropriées afin d'assurer l'organisation d'un ensemble de mesures correctives plus efficaces;

Que le comité soit autorisé à retenir les services des avocats-conseils, conseillers techniques et employés nécessaires aux fins de ladite enquête;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à interroger des témoins, et à soumettre des rapports à l'occasion;